



Devenir animateur/trice deux-phases

Procédure à suivre :

1. Appeler le Conseil Suisse sécurité routière au 031 560 36 66 pour prendre rendez-vous afin de passer le test d'aptitude socio-pédagogique. **Coût : Fr. 180.-.**
2. Réaliser les modules préparatoires 2 et 3
 - Le module préparatoire 2 est organisé par la Quality Alliance Eco-Drive et les inscriptions se font en ligne sur le site de la QAED (pas nécessaire si le moniteur/la monitrice est déjà eco-coach).
<http://www.ecodrive.ch/fr/cours/cours-pour-moniteurs-de-conduite/> **Coût : Fr. 1045.-.**
 - Le module préparatoire 3 est organisé par la Fédération romande des écoles de conduite (voir planning) en collaboration avec les sociétés L-2. (pas nécessaire si le moniteur/la monitrice est déjà moniteur ou monitrice moto) **Coût : Fr. 980.- pour le membre et Fr. 1'350.- pour le non-membre.**
3. Effectuer la demande d'admission à la formation d'animateur auprès de l'autorité cantonale ([formulaire](#)) en joignant le résultat du Test d'aptitude socio-pédagogique et les attestations des différents modules préparatoires.
4. Suivre le module principal au sein de la FRE d'une durée de 10 jours selon le planning de l'école.
Coût : Fr. 3'500.- pour le membre FRE et Fr. 4'500.- pour le non-membre.
5. Passer l'examen d'animateur, organisé par la FRE.
Coût : Fr. 1'200.- pour le membre et Fr. 1'550.- pour le non-membre.
6. Payer les émoluments du CSR pour la supervision de l'examen.
Coût : Fr. 1'200.- par personne + TVA.

Une fois l'examen d'animateur réussi le canton délivre l'autorisation d'animer des cours de formation complémentaire. Cette autorisation est valable trois ans et est automatiquement reconduite si l'animateur a dispensé au moins 30 jours de cours en trois ans et s'il a accompli les deux jours de perfectionnement pour animateurs, à réaliser dans la période de trois ans également.